

## AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 2 ACTE/2024

\*\*\*\*\*

### FOURNITURE ET POSE DES LUMINAIRES LED AU NIVEAU DE 19 TRONÇONS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE LA COMMUNE DE DOUZ

\*\*\*\*\*

L'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie ci-après dénommée l'ANME lance le présent appel d'offres pour la fourniture et la pose des luminaires LED au niveau de 19 tronçons d'éclairage public de la commune de Douz.

Le soumissionnaire désirant participer à cet appel d'offres peuvent demander le dossier y afférent par e-mail à l'adresse électronique suivante : [programme.acte@gmail.com](mailto:programme.acte@gmail.com) ou télécharger le cahier des charges gratuitement à travers le site web de l'agence [www.anme.tn](http://www.anme.tn).

Les offres doivent parvenir sous plis fermés, par voie postale ou déposées directement au bureau d'ordre, à l'ANME à l'adresse suivante :

**Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie  
Cité Administrative, 1 Rue du Japon Montplaisir  
1073 Tunis-Belvédère**

Au plus tard le **21 aout 2024 à 11h** le cachet du bureau d'ordre de l'ANME faisant foi.

Le soumissionnaire préparera obligatoirement deux (2) exemplaires de la soumission (offre technique et offre financière), indiquant clairement sur les exemplaires «Original» et «Copie» et une copie scannée de la soumission (offre technique et offre financière) sur un support numérique.

Le soumissionnaire est tenu de présenter à l'appui de son offre les dossiers suivants :

- ✓ Le dossier administratif : Ce dossier devra comprendre les documents suivants :
  - La patente de l'entreprise et son immatriculation fiscale ;
  - Une copie de l'agrément du soumissionnaire ou du cahier des charges validé;
  - Une note de présentation des moyens humains affectés à la prestation demandée ;
  - Une note de présentation des moyens techniques et matériels affectés à la prestation demandée.

- ✓ Le dossier technique : Le dossier technique devra inclure tous les documents mentionnés dans le Cahier des Prescriptions Techniques.
- ✓ Le dossier financier : L'offre financière devra comporter :
  - La soumission conformément au modèle annexé dûment remplie, signée, datée et tamponnée. Tout manquement à la présentation de la soumission signée entraînera l'exclusion du soumissionnaire ;
  - Le bordereau des prix et le devis estimatif dûment rempli en toutes lettres et en chiffres, paraphé à chaque page, signé, daté et tamponné à la dernière page.

Chaque soumissionnaire doit lire attentivement le contenu du dossier de l'appel d'offres et ses exigences, ainsi il assume les conséquences du non-respect de ces exigences ou la soumission d'une offre ne respectant pas les procédures et la façon mentionnées dans le cahier des charges.

Toute défaillance de ces conditions causera l'élimination de l'offre et toute offre parvenue à l'Agence après la date du **21 aout 2024** sera rejetée.